

Comptes mensuels : décembre 2022

Section maternelle

Forfait 1 : surveillance midi (seule) OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS QUI RESTENT PENDANT L'HEURE DE TABLE	14,00 EUR
Forfait 2 : repas chauds	Voir montant ci-dessous
Forfait 3 : potages	Voir montant ci-dessous
Forfait 4 : sorties et projets pédagogiques OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS (FRAIS SCOLAIRES)	4,90 EUR
Forfait 5 : natation MGE et MGF FRAIS SCOLAIRE : OBLIGATOIRE	150,00 EUR (OU 3 x 50,00 EUR)
Passeport garderie 1 (30 unités) :	63,00 EUR
OU	
Passeport garderie 2 (60 unités) :	126,00 EUR
Arriérés / retards :	EUR
Frais administratifs :	EUR
TOTAL REPAS TARTINES = forfait 1 + forfait 4	14,00 € (temps de midi) + 4,90 € (sorties et projets pédagogiques) = 18,90 €
TOTAL REPAS CHAUDS = forfait 1 + forfait 2 + forfait 4 1 repas chaud = potage + plat + dessert	14,00 € (temps de midi) + 35 EUR (14 repas chauds) + 4,90 € (sorties et projets pédagogiques) = 53,90 €
TOTAL POTAGES = forfait 1 + forfait 3 + forfait 4 1 potage + tartines	14,00 € (temps de midi) + 7 EUR (14 potages) + 4,90 € (sorties et projets pédagogiques) = 25,90 €

Le paiement des comptes mensuels est à régler sur le compte bancaire de l'ARU Stroobant asbl : **BE80 0682 4784 9777** pour **le 5 décembre 2022 au plus tard.**

Communication obligatoire : Nom, prénom et classe de l'enfant + indiquer les différents forfaits et passeport-garderies.

ATTENTION : PAS DE CASH À L'ÉCOLE SVP ! MERCI BEAUCOUP.

ATTENTION, SI VOTRE ENFANT PREND LE REPAS CHAUD OU LE POTAGE, IL EST IMPERATIF DE PAYER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.

Comptes mensuels : décembre 2022

Section primaire P1 à P6

Forfait 1 : surveillance midi (seule) OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS QUI RESTENT PENDANT L'HEURE DE TABLE	14,00 EUR
Forfait 2 : repas chauds du mois	Voir montant ci-dessous
Forfait 3 : potages	Voir montant ci-dessous
Forfait 4 : sorties et projets pédagogiques OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS (FRAIS SCOLAIRES)	14,00 EUR
Forfait 5 : natation P1-P2-P3-P4/journées sportives P5-P6 FRAIS SCOLAIRE : OBLIGATOIRE	78,00 EUR (OU 2 x 39,00 EUR)
Passeport garderie 1 (30 unités) :	63,00 EUR
OU	
Passeport garderie 2 (60 unités) :	126,00 EUR
P4 : Classes de dépaysement du 5 au 9 juin 2023 (200€ ou 4 x50 €)	200€ ou 4 x 50€ (UNIQUEMENT pour les élèves de P4- Mme Damla)
Frais administratifs :	EUR
TOTAL REPAS TARTINES = forfait 1 + forfait 4	14,00 € (temps de midi) + 14,00 € (sorties et projets pédagogiques) = 28,00 €
TOTAL REPAS CHAUDS = forfait 1 + forfait 2 + forfait 4 1 repas chaud = potage + plat + dessert Le 10/11 : journée pédagogique sans repas. Celui-ci a été décompté.	14,00 € (temps de midi) + 42,00 EUR (14 repas chauds) + 14,00 € (sorties et projets pédagogiques) = 70,00 €
TOTAL POTAGES + TARTINES= forfait 1 + forfait 3 + forfait 4	14,00 € (temps de midi) + 7 EUR (14 potages) + 14,00 € sorties et projets pédagogiques) = 35 €
TOTAL ÉLÈVES INTERNES Forfait 6	14,00 €

Le paiement des comptes mensuels est à régler sur le compte bancaire de l'ARU Stroobant asbl : **BE80 0682 4784 9777** pour **le 5 décembre 2022 au plus tard.**

Communication obligatoire : Nom, prénom et classe de l'enfant + indiquer les différents forfaits et passeport-garderies

ATTENTION : PAS DE CASH À L'ÉCOLE SVP ! MERCI BEAUCOUP.

ATTENTION, SI VOTRE ENFANT PREND LE REPAS CHAUD OU LE POTAGE, IL EST IMPERATIF DE PAYER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE